

CHARTRE DE L'INCUBÉ 2023-2024

Le début de votre aventure au sein de l'Yncubator...

Un engagement de votre part... Et de la nôtre pour votre projet!

Entre

l'Yncubator, chemin du Cyclotron, 6 à 1348 Louvain-la-Neuve, représenté par Mme Sophie Neu

Et

Madame/Monsieur,..... domicilié(e) (rue)
..... (n°) à (code postal)
(ville)....., né(e) le / / , diplômé / étudiant* à
(nom de l'école/université).....,
(orientation/faculté)

Adresse mail privée (Pas votre adresse email étudiant ! @uclouvain.be...) :
.....

Numéro de GSM :

Nom du projet (même provisoire) :

Description du projet en quelques mots :

ci-après dénommé « le porteur de projet », il est convenu ce qui suit.

PREAMBULE

L'Yncubator est l'incubateur pour étudiants/jeunes diplômés du Brabant wallon, financé par l'Europe et la Région wallonne au travers de Wallonie Entreprendre. Il est hébergé au CEI Louvain (Centre d'Entreprise et d'Innovation).

L'Yncubator offre un programme d'accompagnement comprenant du coaching individuel régulier, des rendez-vous ponctuels avec des experts, ainsi que des formations et des activités de networking. Un espace de coworking est également mis à disposition des incubés 24h/24 et 7j/7. Cet accompagnement peut s'étaler jusqu'à deux ans en fonction du rythme décidé par le jeune et peut être arrêté à tout moment par l'une des deux parties.

Pour valider le bon accompagnement offert gratuitement, deux documents (livrable diagnostic et livrable suivi du projet) sont à compléter par le coach et à rendre signés par le jeune après 4 mois et au terme de l'accompagnement.

1. OBJECTIF

L'Yncubator a pour mission d'accompagner tout étudiant/jeune diplômé, ayant une idée entrepreneuriale innovante, dans tout secteur d'activité, dans la création ou la croissance de son entreprise. Etant donné les enjeux environnementaux et sociétaux actuels, l'Yncubator vous encourage également à réfléchir à l'impact de votre projet.

2. OFFRE

L'offre d'accompagnement de l'Yncubator comprend :

- Des ateliers collectifs
- Des séances de coaching individuelles
- Des évènements de networking
- Des consultations avec des experts
- Un espace coworking réservé aux incubés et accessible 24h/24, 7j/7
- L'utilisation de la plateforme Wikiflow (outils entrepreneuriaux, suivi de coaching)
- Une communauté dynamique liée à l'entrepreneuriat

3. DATES CLES 2023 - 2024

Quadrimestre 1 :

- **14 octobre 2023 :**
 - Journée de rentrée « Start Day » : pour les nouveaux incubés d'octobre

Quadrimestre 2 :

- **10 février 2023 :**
 - Journée de rentrée « Start Day » : pour les nouveaux incubés de février
- **juin 2024 :** Barbecue d'été à l'Yncubator (date exacte à confirmer)

Les workshops se déroulent au premier et second quadrimestre en fonction du calendrier académique.

Les coachings ont lieu durant toute l'année, sur demande et à convenir avec votre coach.

4. PARCOURS DE L'INCUBE EN 2 ETAPES :

Lors de votre parcours au sein de l'Yncubator, vous passez par **2 programmes** qui vous permettent de valider plusieurs éléments du développement de votre projet.

a. « Explore & Go »

Une fois admis (*lors du comité d'admission sur base de votre dossier et de notre 1^{re} rencontre*), vous pouvez déjà bénéficier de tous les services de l'Yncubator. Après environ 4 mois, il est demandé à votre coach de déposer sur Wikiflow (notre plateforme de travail), avec votre collaboration, le document appelé **« livrable diagnostic »**. Ce document aborde différentes thématiques liées à l'entrepreneuriat et à votre projet. Vous retrouvez ce document sur la plateforme Wikiflow une fois votre candidature validée. Ce document provient directement de la Région wallonne qui co-finance l'Yncubator.

Le diagnostic comprend entre autres les thématiques suivantes :

- Une analyse contextuelle (profils clients, acteurs, concurrents, ...)
- « Business Model Canvas » (Produit/service, marché, partenaires,..)
- Une analyse de votre marché
- « Un P&L (Profit&Loss) carton de bière », c'est-à-dire une première analyse financière rapide sur la faisabilité et rentabilité de votre projet

→ Suite à la remise de ce document, vous passerez devant un jury d'entrée, qui est le comité de sélection.

→ Sur base de cette rencontre, et de votre motivation/implication, il sera ensuite décidé si vous passez à la deuxième étape « *Test & Fly* ».

b. « Test & Fly »

Une fois le jury d'entrée passé, vous rentrez dans le programme « Test & Fly ». A nouveau, vous avez accès à tous les services de l'Yncubator.

• **Comité 365°**

Après votre première année au sein du programme « Test & Fly » de l'Yncubator, il vous faudra compléter, avec votre coach, le document « livrable suivi version intermédiaire » afin de faire le point. Il est également demandé de présenter votre projet devant des personnes extérieures afin d'avoir un autre regard. Ceci se fait souvent lors du forum « Mind & Market » où la majorité des incubés participent.

• **End Y & Next ?**

A la fin de l'accompagnement par l'Yncubator, une rencontre est prévue entre l'incubé et le comité de l'Yncubator.

Parallèlement à cette rencontre, votre coach finalisera sur la plateforme Wikiflow le « **document livrable suivi** » utilisé tout au long de votre accompagnement et qui reprend les grandes thématiques entrepreneuriales. Ce document est le 2^{ème} après le livrable diagnostic à remplir officiellement pour la Région wallonne.

c. Nous vous proposons en plus, deux validations optionnelles :

- *La validation « clients »*

Dans le courant de votre parcours au sein de l'Yncubator, en fonction de votre état d'avancement, il vous est proposé de convier au CEI 3 clients potentiels appartenant à votre public cible. L'Yncubator fait son possible pour apporter également un prospect. Nous prévoyons 30 minutes par projet pour la présentation et le feedback clients.

Cette validation n'est pas obligatoire mais recommandée avant la création d'entreprise.

- *La validation financière*

En fonction de votre état d'avancement et après avoir déjà travaillé le volet financier avec votre coach, nous vous proposons de passer par notre expert financier afin de valider votre plan financier et votre stratégie de financement. Cette entrevue est individuelle et prévue sur environ 2 heures.

Cette validation n'est à nouveau pas obligatoire mais vivement recommandée avant de vous lancer officiellement ou avant une levée de fonds.

- *Pour information :*

Si pour une raison quelconque, vous quittez l'Yncubator avant la fin des deux années, il vous sera tout de même demandé de compléter avec votre coach les documents exigés de la Région wallonne lors de votre sortie.

PARCOURS DE L'INCUBÉ 2022 - 2023



à compléter avec le coach

DOCUMENTS DE SUIVI

Comité d'admission

1 Explore & Go

Documents " diagnostic

- Analyse contextuelle ----- Profils clients, acteurs, concurrents,...
- " Business Model canvas " ----- Produit/service, marché, partenaires,...
- " Un P&L (Profit&Loss) carton de bière " ----- 1re analyse financière rapide de faisabilité/rentabilité
- Analyse de votre marché
- " Convention de collaborateurs " ----- entre porteurs du projet ou si vous prévoyez des 1ers investisseurs financiers

- Documents disponibles sur Wikiflow
- Sur base de ces objectifs, de votre motivation/implication et de votre présentation, un comité de sélection décide de la poursuite ou non de votre parcours Yncubator

+- 4 mois

Jury d'entrée

2 Test & Fly

Comité 365°

- Documents livrable " Suivi intermediaire " à compléter avec votre coach
 - Présentation du projet devant des personnes externes afin d'avoir un autre regard
 - Informer l'équipe de l'Yncubator de votre état d'avancement
- Il est ensuite décidé si vous poursuivez une seconde année

End Y & Next ?

- Finalisation du " document livrable de suivi " avec votre coach
- Rencontre entre l'incubé et l'Yncubator

2 ans

Optionnel : Validation clients

Objectifs :

- Convier 3 clients potentiels
- 1 prospect par Yncubator 30 min (présentation + feedbacks clients)

Optionnel : Validation Financière

Objectifs :

- Consultation de 2h avec notre experte financière pour valider votre plan financier et stratégie de financement

→ Recommandé avant le lancement officiel de votre projet

5. ASSOCIE(E)S

Si un(e) associé(e) souhaite rentrer dans le programme de l'Yncubator, il doit d'abord adresser une demande à l'Yncubator qui l'approuvera selon les critères habituels.

Si un(e) associé(e) se joint au projet sans rentrer dans le programme de l'Yncubator, l'Yncubator doit simplement en être informé afin de rester à jour sur l'évolution du projet.

Toute personne faisant partie du programme de l'Yncubator souhaitant quitter un projet doit en informer l'Yncubator.

En cas d'arrêt total d'un projet, celui-ci doit être signalé par mail à l'équipe de l'Yncubator. Merci au porteur de projet de nous informer s'il souhaite laisser la reprise de son projet à un éventuel futur incubé.

6. PROGRAMME DES FORMATIONS ET APRES-MIDI DES EXPERTS

Pour découvrir le programme des événements et formations, les formateurs et experts, nous vous invitons à aller sur notre site www.yncubator.be ou directement sur la plateforme Wikiflow où les inscriptions se font minimum 3 jours à l'avance.

7. ENGAGEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Les porteurs de projets s'engagent à profiter au mieux pour leur projet des différentes activités organisées par l'Yncubator, à savoir :

- a. **Les workshops** : Des workshops en soirée en présentiel programmés tout au long de l'année, ainsi que des workshops en digital (et communs avec les autres incubateurs wallons), tout en tenant compte de l'agenda académique (blocus, examens, ...). **Chaque projet s'engage automatiquement et obligatoirement à participer à minimum deux workshops en présentiel par quadrimestre**, et nous vous invitons à y participer un maximum au-delà de ce quota. Ces formations sont l'occasion de développer vos compétences par rapport à une thématique bien précise, de confronter vos idées avec les participants, et également d'avoir un autre regard professionnel sur votre projet. Ces formations sont concrètes et directement applicables à votre projet. Ce sont également les principaux moments pour échanger et interagir avec les autres porteurs de projets et donc développer l'esprit d'une communauté entrepreneuriale.

L'inscription aux workshops se fait via la plateforme « Wikiflow », minimum trois jours avant la date du workshop.

- b. **Les coachings** : Les porteurs de projets s'engagent à participer à un accompagnement personnalisé qui est prévu si possible minimum 1 fois par mois. Chaque session de coaching doit être préparée au préalable en fonction des « to do » du coaching précédent. Les incubés ont un réel rôle d'acteur. Ils viennent au rendez-vous avec du contenu et des questions afin de faire avancer leur projet d'entreprise. Un résumé de la séance de coaching, ainsi que des actions à réaliser pour le prochain coaching, seront déposés par le coach sur la plateforme Wikiflow.

Dans le carnet des incubés, remis lors du StartDay du 1^{er} jour, vous trouvez une « fiche coaching & attentes » qui peut vous aider à définir vos attentes pour les coachings lors du premier rendez-vous avec votre coach.

- c. **Le networking** : Les porteurs de projets se rendent disponibles pour participer aux différents événements proposés par l'Yncubator, afin de se donner les moyens de développer davantage leur projet d'entreprise, de partager leur expérience, et également de développer la communauté de l'Yncubator.
- d. **L'interaction/Communauté** : un point primordial pour l'Yncubator est la participation de chacun au développement de l'ensemble des projets de l'Yncubator. Nous attendons de vous une participation active, de l'interaction auprès de l'ensemble des projets ainsi qu'une attitude d'ouverture et d'écoute quant aux différentes remarques émises par la communauté. La philosophie de l'Yncubator s'inscrit dans la collaboration de chacun aux projets des autres. Dans ce cadre, nous avons créé un groupe Facebook et un groupe WhatsApp pour vous permettre d'échanger. N'hésitez pas à y poser vos questions aux autres incubés.
Différents événements sont aussi organisés tout au long de l'année pour apprendre à mieux se connaître et pour renforcer la communauté de l'Yncubator, avec les anciens et les nouveaux. Nous sommes ouverts aussi à tout incubé qui souhaite proposer des événements dynamisant la communauté de l'Yncubator. Tenez-nous informés de vos idées et nous verrons ensemble comment les réaliser.
Chaque incubé s'engage à offrir 10 heures de son temps après son incubation pour s'engager auprès de l'Yncubator de part des témoignages aux workshops/événements, du bénévolat...C'est une manière d'aider à son tour les nouveaux incubés et soutenir l'Yncubator.
- e. **Visibilité** : Dans leur communication, les porteurs de projets s'engagent à mentionner leur accompagnement par l'Yncubator.

Les porteurs de projets acceptent d'être filmés et pris en photo lors des activités organisées dans le cadre de l'Yncubator et donnent l'autorisation de la diffusion d'images sur lesquelles ils apparaissent aux organisateurs dans le cadre du projet d'incubation ; que ce soit sur les réseaux sociaux, des sites internet ou sur quelconque outils de communication en lien avec l'entrepreneuriat.

Les porteurs de projets autorisent la cellule communication de l'Yncubator d'utiliser les contenus déposés sur le web liés aux projets pour leur donner plus de visibilité.

8. WIKIFLOW

« Wikiflow » (<https://ceilln.wikiflow.io>) est la plateforme de référence pour tout l'accompagnement au sein de l'Yncubator. Elle est utilisée pour l'inscription aux workshops et le suivi des coachings. Vous y trouverez l'agenda (workshops, activités, events), les supports des formations et divers outils liés à la création d'entreprise. Un espace personnel vous sera réservé pour le dépôt des documents propres au projet. Cette plateforme est l'outil principal pour toute la communication de l'Yncubator. Merci de vérifier que vous y êtes bien inscrits une fois que vous avez été admis officiellement.

- **Votre profil** : Il vous est demandé de remplir méticuleusement votre profil sur la plateforme Wikiflow, autant pour les informations concernant le(s) porteur(s) de

projet que pour le projet. Wikiflow est la plateforme de référence pour l'information véhiculée concernant les projets de l'Yncubator. Que ce soit pour notre site web ou pour d'autres outils de communication, nous allons puiser l'information sur Wikiflow. **Veillez donc à toujours être à jour. Merci.**

- **Rapport de coaching** : Chaque coaching fait l'objet d'un « rapport d'entretien » sur Wikiflow. Le porteur de projet ainsi que le coach doivent donc s'assurer de l'encodage de ce rapport pendant ou juste après chaque séance de coaching.
- **Dépôts des documents pour le suivi de l'accompagnement** : Les documents demandés pour les différentes étapes prévues sont déposés et centralisés sur la plateforme Wikiflow après validation du coach.
- **Inscriptions aux workshops** : pour assister à un workshop, il est indispensable de s'y inscrire (ou de s'y désinscrire) minimum trois jours avant, via l'agenda repris en haut à droite sur la plateforme. ATTENTION, les places sont limitées et nous n'acceptons que maximum 2 personnes par projet.

Afin de bien utiliser la plateforme « Wikiflow », nous vous invitons à visionner le tuto disponible sur Wikiflow.

9. ENGAGEMENT DE L'YNCUBATOR

L'Yncubator s'engage à :

- Aider les participants dans toutes les démarches relatives au développement de leurs projets d'entreprise.
- Proposer un plan de formation cohérent.
- Leur donner accès à un espace de travail professionnel 24h/24 et 7j/7 grâce à l'espace de coworking de l'Yncubator incluant deux salles de réunion (disponibles sur réservation).
- Mettre à disposition des coachs/partenaires qui s'engagent à fournir une aide concrète et à accompagner au mieux les porteurs de projets.
- Donner de la visibilité aux projets incubés, que ce soit via la presse, nos partenaires ou notre réseau.
- Mettre à disposition un panel d'experts (retrouver l'info complète ainsi que les vidéos de présentation sur notre site web et Wikiflow).
- Informer et convier les porteurs de projets à un maximum d'évènements liés à leur projet.
- Ne pas prendre des parts dans votre entreprise. En effet, l'Yncubator est financé par la Région wallonne et l'Europe et notre objectif est de vous aider au mieux dans la création de votre entreprise.

10. LES AIDES « DE MINIMIS »

Dans le cadre de votre accompagnement à l'Yncubator, vous recevez cette aide de la Région wallonne et de l'Europe. La Commission européenne règlemente les aides aux entreprises afin qu'elles ne faussent pas la concurrence. La présente aide est une aide qualifiée de « de minimis » au sens de cette réglementation européenne.

Nous (Yncubator) sommes dans l'obligation légale de faire un suivi à la Région wallonne des montants octroyés à chaque projet dans le cadre de cette aide. Cette dernière peut se décliner sous différentes formes d'accompagnement comme du coaching, des séances avec des experts, dans certains cas par exemple, des aides financières pour un éventuel prototype, etc.

Ainsi, chaque projet, qui est déjà en entreprise, ou qui crée son entreprise lors de sa période d'incubation dans l'Yncubator, doit déclarer qu'il a reçu les aides de la Région Wallonne dites « de minimis ». Pour ce faire, dès création de votre entreprise, il vous est demandé de le signaler à l'Yncubator. Nous vous fournirons alors le document à compléter. Ce document est une simple déclaration des aides reçues, vous ne devez rien payer à la Région wallonne. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la responsable de l'Yncubator, Sophie Neu.

11. CONFIDENTIALITE

Il est expressément convenu que, pour tous les projets en cours, toutes les informations relatives aux méthodes, procédés techniques ou toutes autres informations communiquées entre les parties sont considérées comme confidentielles par les parties et ne peuvent être communiquées à tout tiers, hors les cas rendus strictement nécessaires (rapports Région wallonne) à apprécier ponctuellement et en concertation. La confidentialité a une durée de 2 ans et demi à partir de la date de cette charte d'engagement.

12. COORDONNEES DE CONTACT

Pour toute information complémentaire concernant l'Yncubator, la personne de contact est Sophie Neu – Manager de l'Yncubator - sneu@ceilln.be - 0471/99.63.39

13. REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les porteurs de projet acceptent que leurs données personnelles communiquées à l'Yncubator soient reprises dans les rapports officiels demandés par Wallonie Entreprendre qui est l'organe de la Région wallonne finançant le programme. Le traitement des données à caractère personnel s'effectue conformément à la législation européenne sur la protection de la vie privée (RGPD).

Merci de cocher la case ci-contre pour accord et de signer ensuite ci-après.

Signatures

Pour l'Yncubator

Le porteur de projet (avec mention lu et approuvé)



Fait à, le